

République française
GIRONDE
SAINT AUBIN DE BRANNE - Commune

Séance du jeudi 29 février 2024

Membres en exercice : 11

Nb de présents : 8
Nb de représentés : 1
Nb de vote exprimés : 9
Nb de vote pour : 9
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

vingt-neuf février deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,
Date de la convocation:22/02/2024

Présents : Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BEREAU, Xavier BLOND, David PATEAU, Sarah BRUNELLOT, Dominique PEYTOUREAU, Thierry MARQUE

Représentés : Marie MIRAMON représentée par Robert FAURE

Excusés :

Absents : Quitterie DUCLOT, Jérémy CUSSEAU

Secrétaire de séance : Laurent BEREAU

- Objet : CONVENTION CASIER FRANCAIS - DE_2024_03_02

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande d'occupation temporaire du domaine public formulée par le casier français afin d'implanter un espace de vente pourvu de distributeurs automatiques sur le territoire communal ;

Après en avoir délibéré

APPROUVE le projet d'implantation d'un espace de vente pourvu de distributeurs automatiques " Le Casier Français",

AUTORISE le maire à signer avec " Le casier Français"

- la convention de principe relative aux conditions d'exploitation et de déploiement

- la convention valant autorisation d'occupation privative temporaire du domaine public (ou du domaine privé communal selon le cas).

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Préfecture

Date de reception de l'AR: 07/03/2024

033-213303753-DE_2024_03_02-DE

Le Maire, Pascal LABRO

